

# ANNEXE A

---

## **Prix Sadok Besrouer d'excellence en développement et transfert des connaissances**

### *Élaboration des critères d'attribution*

Ce prix vise à encourager l'excellence par l'innovation dans les travaux de développement et transfert de connaissances en Tunisie en plus de viser à stimuler l'excellence et l'innovation dans la formation des étudiants en médecine et en sciences de la santé. Le dossier de présentation, composé du CV et d'un document de trois pages résumant les réalisations accomplies et les projets en cours en lien avec le prix convoité, devra donc impérativement mettre en évidence la dimension « excellence par l'innovation » de la candidature.

### **Formation reçue en pédagogie (diplômes, stages, séminaires, préceptorats)**

#### **Responsabilités académiques**

- Enseignement direct ou fonction de coordination d'enseignement ou de projet de transfert de connaissances (président de comité, coordinateur de groupe ou de projet, etc.)
- Fonctions administratives

#### **Production**

- Développement, implantation et mesures d'impacts de nouvelles méthodes ou matériels pédagogiques ou de transfert de connaissances, institution de changements
- Publications, communications

#### **Reconnaissance locale, nationale ou internationale**

- Distinctions reçues
- Subventions reçues pour des projets innovants financés en rapport avec la pédagogie ou le transfert de connaissances (ex. PAQ)
- Conférences, ateliers sur invitation dans ces domaines

Faculté de médecine

Université   
de Montréal

# ANNEXE B

---

## Prix Sadok Besrouer d'excellence en en développement et transfert des connaissances

*Pondération des critères dans une grille*

Critères	Score obtenu	Sous-pondération	Pondération sur 100
Formation reçue en pédagogie			10
Activités académiques			15
Enseignement direct		5	
Fonction de coordination		5	
Fonctions administratives		5	
Production			50
Développement et implantation de nouvelles méthodes ou matériels pédagogiques ou de transfert de connaissances, institution de changements		15	
Présences de mesures d'impacts des changements		10	
Caractère innovateur des réalisations et projets		10	
Publications, communications en lien avec ces réalisations et projets		15	
Reconnaissance locale/nationale/internationale			25
Distinctions reçues		10	
Subventions reçues pour des projets innovants financés en rapport avec la pédagogie ou le transfert de connaissances (ex. PAQ)		5	
Conférences, ateliers sur invitation		10	

# ANNEXE C

---

## Prix Sadok Besrouer d'excellence en recherche

### Grille de notation

Ce prix vise à encourager l'excellence par l'innovation dans les travaux de recherche en Tunisie en plus de viser à stimuler l'excellence et l'innovation dans la formation des étudiants en médecine et en sciences de la santé. Le dossier de présentation, composé du CV et d'un document de 3 pages résumant les réalisations accomplies et les projets en cours en lien avec le prix convoité, devra donc impérativement mettre en évidence la dimension « excellence par l'innovation » de la candidature.

#### 1. FORMATION ..... 5 POINTS

1. Année du Ph.D. (non pondéré)
2. Années de post-doc (3 points si existence de formation postdoctorale)
  - Bourses postdoctorales (2 points si existence de bourses postdoctorales)

#### 2. PERTINENCE DU PROGRAMME DE RECHERCHE ..... 15 POINTS

Programme de recherche pertinent pour la discipline :

OUI

NON N.B. : **Si « non », exclure la candidature.**

*Suggestions de critères d'évaluation du projet de recherche (trois points par critère présent) :*

- *Originalité et caractère innovateur du projet*
- *Impact de la recherche pour la discipline*
- *Retombées concrètes pour la discipline*
- *Le projet de recherche s'insère dans les axes prioritaires du milieu de travail du chercheur*
- *Qualité de la méthodologie*

#### 3. FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ..... 15 POINTS

**Évaluer l'ensemble des sources de financement du chercheur pour les cinq dernières années.**

*Suggestions de critères d'évaluation (trois points par critère présent) :*

- *Demandes de fonds de recherche externes (p. ex. subventions, contrats) et succès dans l'obtention de ces fonds*
- *Ampleur et qualité des résultats et des activités de recherche par rapport à l'ampleur des fonds et des ressources dont elle bénéficie*
- *Efficiency et pertinence de l'usage des fonds de la recherche par rapport à la mission de la recherche*

*Suggestion de mode d'évaluation (trois points par critère présent) :*

- Nombre de subventions à titre de candidat principal/année (de l'année de la première subvention jusqu'à l'année en cours)
- Nombre de subventions à titre de co-candidat/année (de l'année de la première subvention jusqu'à l'année en cours)
- Prendre en compte, s'il s'agit d'une demande de financement (non pondéré) :
  - Est-ce à l'état d'évaluation ou déjà obtenu

#### 4. CONTRIBUTIONS EN RECHERCHE ..... 25POINTS

**Évaluer l'ensemble de la contribution scientifique du chercheur pour les cinq dernières années.**

*Exemples de contribution (un point par type de contribution présente pour un maximum de **cinq points**):*

- articles de revues scientifiques et professionnelles
- livres ou parties de livres
- cahiers de recherche
- communications publiées dans des actes de congrès
- rapports d'expertise
- monographies
- critiques ou résumés de livre

*Suggestion de critères d'évaluation des publications (deux points par critère pour un maximum de **huit points**)*

- Quantité et qualité (p. ex. publications arbitrées, type et portée des publications)
- Originalité et incidence sur la discipline ou le domaine
- Importance et pertinence de la diffusion destinée à des publics profanes
- Préciser « soumise » (un point), « révisée et soumise de nouveau » (un point), « acceptée » (deux points) et « sous presse » (deux points)

*Suggestion de mode d'évaluation :*

Publications (selon une évaluation qualitative des critères ci-dessous), maximum de **12 points**)

- Nombre de publications/année (de l'année de la première publication jusqu'à l'année en cours) (maximum trois points)
- Nombre total de publications (premier ou dernier auteur) (maximum trois points)
- Rang le plus fréquent de l'auteur dans les publications (maximum trois points)
- Prendre en compte la qualité des journaux (maximum trois points)  
(ex. valider le facteur d'impact d'une revue  
<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC141186/>)

*N.B. : Tenir compte de l'impact des publications*

Présentations (déjà pondéré ci-haut)

- Nombre de résumés de conférence
- Nombres d'invitation à des congrès, colloques

Chapitres de livres (déjà pondéré ci-haut)

*N.B. : les revues locales, les abstracts et les brevets n'ont pas été retenus.*

## 5. FORMATION ET EXPÉRIENCE DE LA SUPERVISION..... 20 POINTS

*Suggestion de critères d'évaluation (deux points par critère présent)*

- *Enseignement : nombre et nature des cours enseignés, évaluations de l'enseignement par les étudiants, enseignement donné aux programmes de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles*
- *Direction de mémoire de maîtrise et de thèses de doctorat ou obtention de bourses par ses étudiants*
- *Développement de programmes, de cours, de matériel pédagogique (p. ex. cas, vidéos, logiciels) propres aux objectifs de la chaire. Lorsqu'un titulaire fait valoir d'importantes réalisations à cet égard, il peut joindre des appréciations de celles-ci par les directeurs de programme concernés*
- *Contribution au développement de jeunes collègues et implication d'autres chercheurs dans les activités de la chaire*
- *Savoir très bien recruter et superviser des étudiants des cycles supérieurs et des chercheurs postdoctoraux, en tenant compte de la pratique en vigueur dans leur domaine ou leur discipline, et une fois titulaire de chaire, pouvoir recruter d'excellents stagiaires, étudiants et futurs chercheurs*

*Suggestion de mode d'évaluation (deux points et demi par critère présent) :*

- *Nombre d'étudiants et type d'étudiant (Spécifier superviseur par rapport à co-superviseur)*
- *Direction de mémoire de maîtrise complété*
- *Direction de mémoire de doctorat complété*

*Évaluation de la formation et d'expérience de la supervision*

- *Évaluation du dossier de formation et de supervision d'étudiants gradués*

## 6. RAYONNEMENT INTERNE ET EXTERNE ..... 10 POINTS

*Suggestion de critères d'évaluation (1,25 point par critère présent)*

- *Participation à des colloques scientifiques ou professionnels à titre de conférencier, d'animateur, de président de séance, etc.*
- *Organisation de colloques, de séminaires ou de conférences scientifiques ou professionnelles*
- *Collaboration avec d'autres chercheurs d'autres universités ou d'organismes de recherche*
- *Édition d'ouvrages (p. ex. livre, actes de congrès, manuel) (déjà pondéré)*
- *Ampleur et nature des implications au sein de comités de rédaction de revues scientifiques ou professionnelles et de comités de direction d'associations scientifiques ou professionnelles*
- *Évaluation d'articles soumis à des revues, de demandes de subvention, etc.*
- *Prix, bourses, distinctions ou mentions honorifiques de recherche et de pédagogie*
- *Services à la collectivité en lien avec le domaine de recherche*
- *Succès dans l'attraction d'étudiants ou de stagiaires postdoctoraux*

**7. LEADERSHIP ET L'ENVIRONNEMENT DU CANDIDAT ..... 10 POINTS**

*Suggestion de critères d'évaluation*

- *Capacité de créer des liens –(il est structurant pour le milieu de recherche) (2 points, si présent)*
- *Le chercheur démontre une capacité et un intérêt à établir des collaborations avec d'autres chercheurs ou professionnels de recherche dans le cadre de ses travaux. (Participe ou initie des groupes de travail) (4 points, si présent)*
- *Le chercheur bénéficie d'un milieu de recherche structuré, offrant un support qui favorise le développement des chercheurs (Ex : Mentorat) (4 points si présent)*